



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 juin 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 juin 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 juin 2006

**Subventions de fonctionnement aux associations sur proposition de
l'Office Municipal des Sports (rectificatif)**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

*Adjoint*s :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Elsie COLAS donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Claudie LAROCHE donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 juin 2006

Madame Françoise BILLY, Première Adjointe, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale et sur proposition de l'Office Municipal des Sports,

Sur proposition du Maire,

Lors de sa séance du 24 mars 2006, le Conseil municipal a voté les subventions, au titre de l'année 2006, à allouer aux associations affiliées à l'Office Municipal des Sports (OMS).

Néanmoins, après vérification du dossier du Niort Handball Souchéen, une erreur est apparue dans le calcul des propositions de l'OMS.

En effet, le Niort Handball Souchéen est issue de la fusion du Handball Club Niortais et du SA Souché Handball qui a eu lieu le 2 juin 2005. Cette nouvelle association a repris l'actif et le passif des deux clubs.

Or, l'OMS n'avait pas pris en compte, dans ses calculs, l'ensemble des effectifs pratiquant la compétition au sein de ces deux clubs.

Aussi, il convient de procéder à un réajustement de la subvention de fonctionnement en faveur du Niort Handball Souchéen en lui octroyant **3 268,00 €** supplémentaires.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou la 1^{ère} adjointe déléguée à verser au Niort Handball Souchéen la subvention complémentaire ainsi définie soit **3 268,00 €**.

Imputation budgétaire : 65.400.6574

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	8

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Françoise BILLY